



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

Le Puy-en-Velay, le 3 juin 2022,

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le séjour dans la vallée de l'Allier aura lieu du mardi 14 juin au jeudi 16 juin 2022. Nous venons vous apporter aujourd'hui les informations nécessaires au bon déroulement de ce séjour.

Santé : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance.

Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports...). Nous vous demandons aussi de remplir le coupon ci-dessous si votre enfant a un PAI ou un régime particulier.

Assurances : Les parents doivent vérifier qu'ils sont bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, contacter l'établissement.

Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour.

Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège qu'ils mettront à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles. Toutefois, les téléphones portables seront tolérés pour appeler les familles une fois par jour sur des créneaux définis en fonction des visites. Son utilisation ne peut se faire de façon anarchique: le respect strict de la charte d'utilisation des nouvelles technologies (Cf. Règlement intérieur) est exigé. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions et à la confiscation de son portable lors du séjour. Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter la solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème. Les consoles de jeux, les portables, l'argent de poche, les appareils photos, tous les effets personnels sont sous la responsabilité de leur propriétaire durant la durée du séjour.

Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien : Le comportement dans le car, dans le lieu d'hébergement et lors des visites doit être exemplaire. Nous demandons aux élèves :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter les horaires et consignes ;
- de bannir de leur langage et de leur comportement toute vulgarité ;
- de participer au service sur le lieu d'hébergement et aux tâches communes à la vie du groupe ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage. Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

Dans le sac de voyage, prévoir :

- une trousse de toilette et nécessaire de toilette (serviettes, gants)
- un pyjama
- des sous-vêtements
- une casquette et de la crème solaire (des lunettes de soleil pour ceux qui en ont)
- des vêtements pour les 3 jours : pantalon, pull ou sweat de rechange et un K-way, short ou bermuda, vêtements légers en nombre suffisant
- un maillot de bain et serviette de bain
- des baskets ou chaussures de marche
- un drap housse, une taie de traversin et un sac de couchage
- un petit sac à dos pour transporter le pique-nique
- une gourde

Programme :

— **Mardi 14 juin 2022 :**

Le matin

Départ en car du Puy-en-Velay à 8h30, mise en place du car à 8h Place Michelet devant le Cinédyke

- Arrivée vers 10h à Chilhac
- Course d'orientation
- Arrivée au château d'Alleret, à Saint Privat du Dragon à 12h : installation puis repas

L'après-midi

- Activités autour du château : randonnée, jeux dans le parc, baignade
- Repas puis soirée organisée

-Mercredi 15 juin 2022 :

Le matin : canoë de Langeac au Montet pour le groupe 1 ; visite du conservatoire du saumon à Chanteuges et découverte du village de Chanteuges et de ses environs pour le groupe 2

- Pique-nique au Montet pour les deux groupes

L'après-midi : canoë de Langeac au Montet pour le groupe 2 ; visite du conservatoire du saumon à Chanteuges et découverte du village de Chanteuges et de ses environs pour le groupe 1

Fin d'après-midi:retour au château d'Alleret repas et soirée

- Jeudi 16 juin 2022 :

Le matin : accrobranche à Langeac pour le groupe 1 ; visite théâtralisée du château de Domeyrat pour le groupe 2

Pique-nique à Langeac pour les deux groupes

L'après-midi : accrobranche à Langeac pour le groupe 2 ; visite théâtralisée du château de Domeyrat pour le groupe 1

-Retour au Puy-en-Velay, Place Michelet et arrivée prévue à 17h

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'équipe de direction

Le coupon ci-dessous est à rapporter pour **le mardi 7 juin 2022** au professeur principal

Madame, Monsieur parents de en classe de -autorisons notre fils / fille (barrer la mention inutile) à voyager en car pendant le séjour dans la vallée de l'Allier du 14 au 16 juin 2022, tel que défini dans le programme dont nous avons pris connaissance.

- autorisons notre fils/fille à participer aux activités proposées (canoë, accrobranche, randonnée)

-donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / fille en cas d'urgence, lors du séjour dans la vallée de l'Allier du 14 au 16 juin 2022, tel que défini dans le programme dont nous avons pris connaissance. Nous précisons ci-après si notre enfant a un PAI, un traitement, des allergies, ou un régime particulier

.....
.....

A le Signature des Parents :

Je, soussigné(e)..... m'engage à suivre les consignes données par l'équipe des professeurs et avoir un comportement respectueux en toutes choses.

A le

Signature de l'élève :